
Transition économique et mise en place du contrat générationnel

Mathias Coiffard

*IUT de Quimper – Université de Bretagne Occidentale
Département de Gestion des Entreprises et Administrations
2, rue de l'Université, 29000 Quimper
mathias.coiffard@univ-brest.fr*

Section de rattachement : 5

Secteur : tertiaire

RESUME. Nous étudions les conséquences de l'introduction d'un programme d'éducation obligatoire sur la transition économique dans un modèle bi-sectoriel à trois générations imbriquées. Afin d'expliquer le différentiel de productivité sectorielle, nous supposons que seule l'industrie profite de l'éducation de sa main d'oeuvre. Afin d'expliquer la fin des solidarités familiales ascendantes, nous supposons que le différentiel de salaire entraîne une migration tant géographique que sectorielle. Nous pouvons alors rendre compte du retournement des solidarités familiales et par suite de la mise en place du repas gratuit en direction des vieux inactifs. Le contrat générationnel actuel - transferts d'éducation et de retraite en provenance de la génération active - est en place.

MOTS-CLEFS : transition économique, transferts intergénérationnels, éducation, retraite, générations imbriquées